

TRIBUNE



PB-PP | B-00802
BELGIE(N) - BELGIQUE

JUILLET-AOÛT
2016

POSTE - TBM

CGSP

FGTB Services Publics

72^e année - n°7 - juillet - août 2016 (mensuel) dépôt CHARLEROI X | P402047 | retour : CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles



Dossier : P. 4
Congrès IRW-CGSP



ÉDITO
Un Congrès,
une motion,
un combat !
P. 3



POSTE
Préavis de grève
P. 12



TBM
Information au personnel
du groupe TEC
P. 14

Un Congrès, une motion, un combat !

C'est avec ces trois mots que l'on pourrait résumer le Congrès de l'Interrégionale wallonne de la CGSP qui s'est déroulé les 25 et 26 mai derniers à Pont-à-Lesse.

Les congressistes ont fait le bilan de la situation économique et sociale de ce pays depuis l'arrivée du gouvernement De Wever-Michel : ils en ont conclu que la mobilisation générale avec des actions plus dures devait être décrétée.

C'est pourquoi, une motion de l'IRW-CGSP a appelé tous les travailleurs à poursuivre les actions au-delà du 31 mai, date de la grève générale des services publics ; celles-ci se sont poursuivies et les camarades qui ont répondu à cet appel doivent en être remerciés.

Il nous faut maintenant tirer le bilan de ces actions et de la manière dont elles ont été menées et ce, dans le but d'être plus efficaces à l'avenir car notre combat est loin d'être terminé.

En effet, ce n'est pas seulement pour la défense de nos acquis (conditions de travail, statut...) que nous nous battons, mais c'est aussi et surtout pour la préservation d'un modèle de société où les services publics assurent par leur rôle redistributeur des richesses, une cohésion sociale importante en mettant l'égalité au centre de leur préoccupation.

Camarades, ce modèle de société, le gouvernement fédéral des droites qui sévit depuis près de deux ans dans notre pays, a décidé qu'il était devenu obsolète et qu'il était temps, voire « inéluctable », d'appliquer de pseudo remèdes dictés par une doctrine ultralibérale.

Les conséquences de cette politique sont déjà là avec une régression sociale sans précédent (exclusion des chômeurs, saut d'index, report de l'âge légal de la pension, projet de loi sur le temps de travail, coupes sombres dans les dépenses publiques...) que ce gouvernement tente de nous masquer en parlant plutôt de « modernisation ».

Et sous couvert de cette « modernisation », on assiste en fait à la remise en cause systématique et à l'enterrement pur et simple des acquis engrangés de haute lutte par les travailleurs : les soins de santé, la sécurité sociale, la sécurité de l'emploi, les services publics. En bref, tout ce qui constitue les fondements d'une collectivité unie, solidaire et fraternelle se trouve attaqué au bulldozer sans pratiquement aucune concertation sociale digne de ce nom.

Ils nous disent qu'il faut rationaliser, être plus efficace, faire mieux avec moins. Foutaises ! Leur seul but est de faire des économies et surtout de désengager l'État. Et comment s'y prennent-ils ? En faisant payer une nouvelle fois les plus fragiles et en tentant de leur faire comprendre que la précarité est à présent un mal nécessaire.

Ce n'est pas une modernisation qui nous est appliquée ni même un plan de rigueur, mais une véritable marche arrière, voulue et organisée, dont on ne peut imaginer jusqu'où elle nous conduira avec pour nous, syndicalistes, cette question en filigrane : **quelle société voulons-nous laisser demain à nos enfants ?**

Une société solidaire avec un État responsable s'appuyant sur une démocratie à toute épreuve ou un système individualiste à l'américaine qui exclut les pauvres et oblige les vieux à travailler jusqu'à leur dernier souffle ?

Pour nous, hommes et femmes de gauche, la question ne se pose même pas ; c'est pourquoi, camarades, la lutte que nous avons appelée de tous nos vœux lors du congrès DOIT se poursuivre. Il faudra s'organiser mais aussi convaincre ceux qui doutent encore de la légitimité de notre combat.

Il faudra rappeler sans cesse que nous luttons pour un projet de société, et non, comme le prétend faussement le chef de la N-VA, pour faire le jeu de l'un ou l'autre parti politique. Ce sont des valeurs et des principes qui guident nos actions et non des enjeux basement politiques ou communautaires.

Puisque nous avons pris conscience des dangers qui pèsent sur notre modèle social, nous sommes décidés à ne rien lâcher. « La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent » disait Camus, le temps est venu de tout donner pour faire comprendre à ce Gouvernement qu'il n'est pas le nôtre.

Patrick Lebrun
Secrétaire général de l'IRW-CGSP

Laurent Pirnay
Secrétaire général adjoint de l'IRW-CGSP

Congrès statutaire de l'IRW-CGSP : l'IRW en ordre de marche !

Ces mercredi 25 et jeudi 26 mai, l'IRW-CGSP a tenu son congrès statutaire au Castel de Pont-à-Lesse.

Le Congrès de l'Interrégionale wallonne de la CGSP se tient à un moment charnière. Alors que le gouvernement libéral de Charles Michel fait le forcing contre les services publics et déploie son arsenal législatif contre les travailleurs, alors que nos camarades agents pénitentiaires en sont déjà pratiquement à un mois de grève, le Congrès a pris la mesure de l'évènement. Tout en renouvelant ses instances, il se pose également en fer de lance de la résistance à l'austérité qui étend sur l'ensemble des travailleurs le voile épais des mauvais jours.

Réuni sous la présidence du Camarade Roland Vansainge, le Congrès a procédé au renouvellement de ses instances et a élu un nouveau Secrétaire général en la personne du Camarade Patrick Lebrun, présenté par le secteur AMiO.

C'est pratiquement l'ensemble du Secrétariat wallon qui cède sa place à une nouvelle équipe.

Secrétaire général IRW-CGSP : Patrick Lebrun

Secrétaire général adjoint : Laurent Pirnay

Secrétariat permanent : Président fédéral, Michel Meyer

Président IRW-CGSP : Daniel Verdebout

Vice-président IRW-CGSP : Joël Thône

Vice-président IRW-CGSP : Étienne Libert

Notons également que le Congrès a procédé à l'élection des quatre vérificateurs aux comptes wallons, à savoir les cdes Béatrice Delestienne, Stephan Thoumsin, Alphonse Vandembroucke et Gilbert Larbuisson.

La Cde Josiane Dekoker a été élue au mandat de vérificateur wallon aux comptes fédéraux.

Parce qu'on en a marre !

Pas de répit ! L'heure est à l'action. Le Congrès a décidé de répondre de manière forte et rapide aux demandes des congressistes et aux attentes de nos affiliés. Parce qu'on en a marre de voir la destruction systématique de nos services publics ! Marre de l'appauvrissement généralisé d'une large partie de la population. Marre de se faire voler nos vies au travers d'une augmentation du temps de travail. Marre de voir le racisme et le rejet de l'autre devenir des éléments d'une stratégie politique !

Voilà près de deux ans que le gouvernement ignore nos revendications et refuse toute véritable concertation. Voilà pourquoi nous avons agi le 31 mai dernier afin de défendre les agents des services publics, la qualité et la pérennité des services rendus à la population.

D'avantage, dans le droit fil de ses décisions de congrès et en s'appuyant tant sur le Plan d'action de la FGTB que sur le préavis de grève à durée indéterminée déposé par la CGSP fédérale le 22 février, le Congrès appelle l'ensemble des secteurs et intersectorielles de l'IRW à entrer en actions continues ; le 31 mai 2016 étant le premier jour d'une grève pour en finir avec ce Gouvernement.

C'est donc avec une nouvelle équipe et des résolutions de combat que l'IRW a décidé de poursuivre les actions au-delà de la grève du 31 mai 2016.





Résolutions prises par le Congrès statutaire de l'IRW-CGSP ces 25 et 26 mai 2016

MOTION DU CONGRÈS DE L'IRW-CGSP 25 et 26 mai 2016

Réuni ce 26 mai 2016 en Congrès, l'Interrégionale wallonne de la CGSP a analysé la situation sociale.

Confrontés aux nombreuses attaques contre les services publics, tant de la part du Gouvernement fédéral que des dirigeants responsables des entreprises publiques.

Confrontés aux non-réponses du Gouvernement fédéral quant aux revendications syndicales.

L'ensemble des secteurs et intersectorielles de l'IRW ont décidé d'entrer en actions continues.

Complémentairement aux plans d'actions de la FGTB fédérale et de la CGSP fédérale.

S'appuyant sur le préavis de grève à durée indéterminée déposé le 22 février 2016 par la CGSP/ACOD, tout type d'actions sera couvert.

Chaque secteur appelle ses affiliés à répondre au mot d'ordre dans les prochains jours. Le 31 mai 2016 étant le premier jour d'une grève pour en finir avec ce Gouvernement. Tous mouvements et actions qui se poursuivront après cette date seront couverts.

L'IRW-CGSP appelle tous les travailleurs du privé à se joindre aux actions pour soutenir la défense du seul secteur redistributeur des richesses produites dans ce pays.

MOTION SUR L'ACTION SYNDICALE DÉPOSÉE PAR LE SECTEUR ADMI

Force est de constater que, depuis plusieurs mois, les échos sur les actions syndicales dévoilent un certain malaise au sein de nos militants. Il y a un sentiment de plus en plus croissant d'une distance entre les réalités et attentes du terrain et les décisions prises par les instances syndicales.

Le premier constat est un manque clair d'objectif politique. Quel est l'objectif final des actions et plans d'actions mis et à mettre en place. Il est impératif que les militants sachent pour quelles raisons ils sont mobilisés : faire tomber le gouvernement, empêcher la mise en place des politiques de celui-ci ou négocier celles-ci.

Le second constat est le sentiment de perte d'unité dans le discours. Il est évident qu'on ne peut être tous en phase avec des positions décidées. Mais les divergences d'idées ne peuvent apparaître que dans les instances où les débats ont lieu. Une fois une décision prise par cette instance, c'est tous ensemble que nous devons porter celle-ci auprès des militants, des citoyens et des autorités politiques. Ce n'est que par le biais de cette cohésion interne que le message pourra être porté haut et fort.

Ensuite, vient le rôle crucial de la façon de faire passer le message. Notre organisation syndicale a été la cible de commentaires scandaleux, relayés par une presse à la solde du pouvoir en place et des patrons. Lors de chacune de nos actions, la population n'a eu aucun relais sur les revendications qui ont mené aux actions. Le traitement de l'information par la presse audiovisuelle et écrite, tant dans ses éditions numériques que dans ses éditions papier, est clairement antisyndicale. Il est donc primordial de mettre en place une stratégie de communication pour contrer cette presse et d'insister encore plus sur les raisons de notre colère : expliquer les causes de la grève et pas l'action de grève elle-même.

Enfin le dernier constat porte sur l'action à proprement parler et son organisation.

Les plans d'actions mis en place ces derniers mois ont provoqué un sentiment de démobilisation de beaucoup de nos militants. Rassembler plus de 100 000 personnes dans les rues de la capitale est certes un succès en soi et un signal fort, mais le gouvernement fédéral y est cependant resté sourd. Nous revendiquons des actions plus fortes avec des

opérations ciblées sur les membres du gouvernement au minimum, jusqu'à la grève au finish.

Sur la mise en place des actions, la communication des décisions prises par les instances doit être plus rapide. Trop souvent les informations, tracts et affiches sont distribués tardivement, ce qui empêche une mobilisation encore plus forte de nos militants.

Il convient également d'évaluer les actions tant sur la réussite de la mobilisation, que sur les résultats obtenus.

À cette fin nous proposons qu'un groupe de travail « action syndicale » soit mis en place dans les structures afin de faire aux instances décisionnelles des propositions concrètes et ambitieuses sur base des objectifs que celles-ci lui auront donné.

En conclusion, il est indispensable qu'une cohésion et une coordination intersectorielle et interprofessionnelle soient mises en place de façon optimale afin de renforcer le lien entre les militants/délégués de terrain et les instances syndicales, mais également entre les Secteurs et Centrales syndicales.

Il y va, tant de la réussite de nos actions, que de la pérennité de notre organisation.

MOTION SUR LE DROIT DE GRÈVE DÉPOSÉE PAR LE SECTEUR AMiO

Notre vision du droit syndical

L'IRW-CGSP veut le respect de la négociation et de la concertation dans tous les niveaux de pouvoirs, ce qui implique qu'aucune décision ne pourrait être prise de façon unilatérale. Les différents comités de négociation ou de concertation doivent rester les seules instances décisionnelles et juridictionnelles.

L'exercice du droit de grève

Force est de constater que, depuis un certain temps, de nombreuses attaques visant à restreindre et entraver le droit de grève se développent. Tous les moyens sont bons actuellement pour porter atteinte à notre crédibilité et à la force syndicale que nous constituons lorsque nous sommes en nombre dans les rues (médiatisation de débordements et manipulation des messages qu'on tente de faire passer avec pour conséquence le détournement de l'opinion publique, renforcement de l'individualisme, utilisation de l'outil judiciaire contre les délégués, appels aux huissiers sur les piquets de grève...). Heureusement, certaines attaques ont pu être combattues comme par exemple lors des grèves à l'Athénée royal d'Uccle I. La volonté du Bourgmestre était d'empêcher purement et simplement le mouvement. Nous avons alors saisi le Conseil d'État selon la procédure d'extrême urgence visant

la suspension de l'exécution de la décision du Bourgmestre d'interdiction de manifester face à l'école, sur le trottoir. L'arrêt du Conseil d'État, appelé arrêt Minet du 22 avril 2011, a cassé cette décision.

Nous devons combattre toute forme de réduction unilatérale du droit de grève.

Le gouvernement fédéral, dans sa feuille de route, demande l'instauration du service garanti (dit aussi service minimum), notamment au sein de la SNCB et des prisons.

Nous devons également nous rendre à l'évidence... Au sein même de notre structure, nous manquons de cohérence et d'une vision stratégique globale. Ce qui nuit à nos actions, à notre crédibilité et qui, in fine, sert à alimenter l'atteinte au droit de grève.

L'IRW-CGSP :

- **Demande plus de dialogue et de solidarité** entre les secteurs de la CGSP-ACOD et de la FGFB-ABVV pour renforcer notre cohésion et notre pouvoir de persuasion dans nos actions. Notre crédibilité en dépend !
- **Refuse tout service minimum/garanti** qui n'a pas été négocié par consensus. Par principe, la CGSP AMiO s'oppose totalement à la mise en place de services minimum/garanti. Toutefois, elle pourrait accepter de rentrer en négociation pour les structures nécessitant la garantie de la sécurité des personnes. In fine, si aucun consensus n'est dégagé dans le cadre d'une négociation, le système ne sera pas mis en place de force ! Actuellement, la CGSP AMiO ne voit pas quels secteurs autres que ceux déjà inscrits dans ce système qui pourraient être concernés par un service minimum/garanti.
- **Refuse le recours à de nouvelles méthodes d'organisation du travail** mises en place telles que, par exemple, le télétravail. Les conditions d'application ne doivent pas permettre à l'employeur de contourner les actions syndicales. À titre d'exemple, la circulaire de l'administration régionale prévoit que le télétravail s'applique à un ou plusieurs jours fixés en accord avec le travailleur. Il n'est donc pas possible d'en changer pour tenter d'entraver le mouvement. Au fédéral, le télétravail fonctionne à la carte. Il est donc très facile de contourner les mouvements en plaçant les travailleurs en télétravail le jour du mouvement. Nous disons « NON » au télétravail déguisé.
- Propose une réflexion aux hautes instances syndicales quant à une **revalorisation des indemnités de grève** afin d'amortir l'augmentation du coût de la vie et ainsi réduire la perte financière d'une journée de grève.

CETA : l'urgence de la riposte

Le CETA (acronyme de *Comprehensive Economic and Trade Agreement*) est l'accord de libre-échange négocié entre l'Union européenne et le Canada. Il fait partie de la nouvelle génération d'accords de libre-échange de grande envergure, au même titre que le TTIP (UE-USA, toujours en négociation), le TPP (accord de partenariat transpacifique, conclu en 2015) et le TISA (Accord sur le commerce des services, toujours en négociation également). Ces traités ont pour point commun qu'ils désinvestissent l'État de droit pour accorder les pleins pouvoirs aux multinationales.

Le CETA, dont le texte a été clôturé en 2015, doit être approuvé par le Conseil européen en octobre 2016, et ratifié ensuite par le Parlement européen en fin d'année. Cet accord comporte exactement les mêmes dangers que le TTIP, dont il est en quelque sorte le « cheval de Troie ».

Si le CETA venait à être ratifié, cela aurait un impact extrêmement destructeur sur tous les aspects de la vie, impact qui découlerait d'une nouvelle organisation de la société basée sur une course au moins-disant social, environnemental et fiscal.¹

Le CETA aurait en effet des conséquences dévastatrices, entre autres :

- sur la démocratie, en remettant en cause, via notamment une dérégulation systématique et instituée ainsi qu'un système d'arbitrage privé entre entreprises et États, la souveraineté décisionnelle des parlements et représentants politiques locaux élus.
- sur les droits humains, les normes sociales et environnementales, en misant sur une ouverture massive à la concurrence qui, sans aucune clause de protection contraignante, entraînera automatiquement un nivellement vers le bas de toute norme.
- sur les pouvoirs locaux et régionaux, notamment en dérégulant

au maximum l'accès aux marchés publics.

- sur les services publics, via les clauses de la « liste négative », de l'« effet de cliquet » et du « statu quo », qui rendent irréversibles toute ouverture à la libéralisation et empêchent la prise en compte par le public d'éventuels nouveaux besoins de services.
- sur la souveraineté alimentaire, en permettant l'abaissement des normes sanitaires et l'entrée massive sur le marché européen d'aliments et de semences transgéniques.
- sur la régulation financière, en augmentant les possibilités de concurrence fiscale et en empêchant toute capacité des États d'instaurer des normes régulatrices pour éviter de nouveaux crashes financiers.
- mais aussi sur l'emploi, la propriété intellectuelle, la protection de la vie privée, l'agriculture locale, la culture, ...

Jusqu'à présent, le CETA ne fait pas l'objet d'une réelle opposition de la part de l'opinion publique ni des groupes progressistes au Parlement européen. La raison en est que le Canada est perçu, dans l'imaginaire collectif, comme un pays sympathique, inoffensif, avec lequel il ne peut être dangereux de conclure un accord.

Or, tout sympathique que nous apparaisse le Canada, il s'agit ici de dénoncer les conséquences que ce traité aura à tous les niveaux de la société, tant sur les citoyens européens que canadiens. Par ailleurs, si le CETA est adopté, il ouvrira une voie royale au TTIP.

Des brèches existent

Le Parlement wallon et le Parlement bruxellois ont récemment voté une résolution actant leur refus de déléguer leur vote au gouvernement belge pour voter le CETA. *Cette prise de position*

est donnée en exemple dans tous les réseaux militants d'Europe, et elle n'a été possible que grâce à la mobilisation conjointe de tous les acteurs de la société civile, en ce compris les syndicats ! Les villes et provinces du Canada et d'Europe se prononcent par centaines contre cet accord. Dans une entrevue avec le Secrétaire général de la CES, la Ministre canadienne du commerce Chrystia Freeland a déclaré vouloir revoir certains aspects du traité, notamment en ce qui concerne l'indispensable protection des services publics, reconnaissant ainsi à demi-mot le danger qu'il représente.

Comment agir ?

L'urgence est d'empêcher la ratification du CETA par le Conseil en septembre prochain, en faisant en sorte qu'un maximum d'États membres s'oppose à celle-ci.

Comment faire ? En parler autour de soi, sensibiliser les camarades, collègues, amis ; contacter les relais politiques locaux ; diffuser massivement les campagnes et appels à l'action ; ...

Une série d'actions nationales, européennes et internationales sont prévues dès ce mois de juin.

Pour rester informé-e et actif-ve, rendez-vous le 20 septembre à Bruxelles pour une manifestation nationale contre le CETA, et sur le site www.cgspwallonne.be ou celui de la plateforme belge, regroupant notamment les principaux syndicats du pays, www.stopttip.be où sont disponibles toutes les informations concernant les moyens d'action disponibles.

Seule une mobilisation forte, sur tous les fronts, permettra de renverser la vapeur et d'empêcher que soient impunément bradés nos droits fondamentaux, nos services publics et notre démocratie.

1. Pour des explications détaillées du contenu de l'accord CETA et de ses enjeux, voir nos articles sur www.cgspwallonne.be

Élections sociales 2016 :

la FGTB se maintient et progresse dans le non-marchand

Le SPF Emploi a rendu publics les résultats provisoires des élections sociales 2016. Les résultats définitifs, quant à eux, seront connus en novembre.

La FGTB tient avant toute chose à remercier toutes celles et ceux qui lui ont fait confiance !

La FGTB s'engage auprès des travailleurs à défendre leurs conditions de travail tant au niveau salarial que du point de vue de la sécurité, de la santé, du bien-être et de l'équilibre vie privée-vie professionnelle.

Elle souhaite également témoigner de tout son soutien à ses délégués, anciens et nouveaux, qui vont être amenés à travailler dans un contexte politique, économique et social difficile.

La FGTB et ses délégués resteront une force de contre-propositions construc-

tives face à un patronat et un gouvernement qui entendent déconstruire toutes les conquêtes sociales des travailleurs au nom d'une austérité aveugle et injuste.

Une telle force est plus que jamais nécessaire.

Au vu des premiers chiffres globaux diffusés, on peut constater :

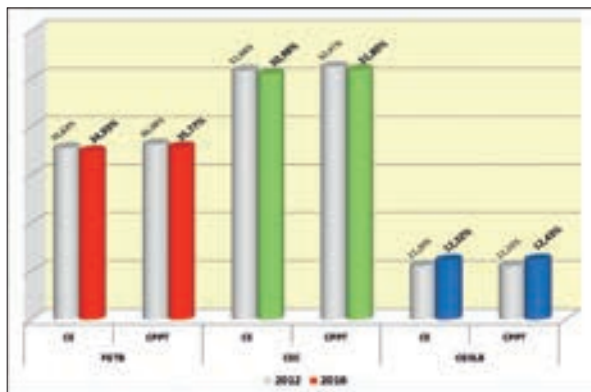
- une consolidation des résultats obtenus en 2012 tant au Conseil d'entreprise qu'au Comité pour la prévention et la protection au travail ;
- une nouvelle progression dans le non-marchand par rapport à 2012, ce qui conforte la FGTB comme représentant de tous les travailleurs. Cette progression se marque tant en Flandre, à Bruxelles qu'en Wallonie. Au Conseil d'entreprise mais aussi au Comité pour la prévention et la protection au travail (entreprise de 50

salariés). En voix et en sièges. Cette progression constitue indéniablement une belle victoire dans un secteur où la FGTB a longtemps été marginalisée ;

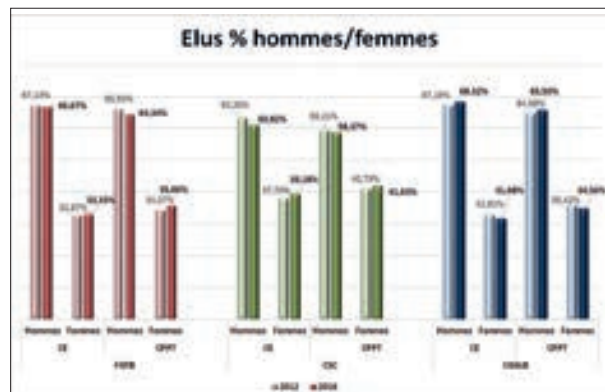
- une progression du nombre de femmes élues dans les CPPT des secteurs marchand et non-marchand. Cette meilleure représentation des femmes dans les organes de concertation entraînera des mesures plus justes et plus équilibrées en entreprises ;
- la FGTB reste le premier syndicat de Wallonie dans le secteur économique.

La FGTB et ses délégués resteront une force de contre-propositions constructives face à un patronat et un gouvernement qui entendent déconstruire toutes les conquêtes sociales des travailleurs au nom d'une austérité aveugle et injuste.

Une telle force est plus que jamais nécessaire.



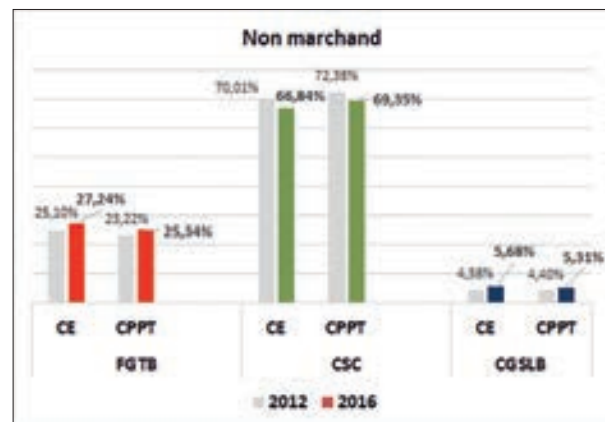
Résultats globaux en voix : le statut quo



On avance lentement mais sûrement: d'élection en élection le nombre de femmes élues progresse tant au CE qu'au CPPT



La FGTB reste le premier syndicat de Wallonie dans le secteur économique et progresse dans le non-marchand



Depuis plusieurs élections, la FGTB marque des points dans le non-marchand en Wallonie et en Flandre

Article paru dans *Syndicats* n° 10 du 27 mai 2016

Lettre ouverte à Mr Koen Van Gerven CEO, le 4 mai 2016

Monsieur l'Administrateur délégué,
Cher Koen,

La CGSP-ACOD Poste et nous-mêmes nourrissons l'ambition de permettre au personnel de bpost de travailler dans des conditions convenables et de sécurité tout en étant correctement rémunéré. Or, au nom du secteur CGSP-Poste, force est de constater, avec, au fil des jours, une consternation toujours plus forte, que bpost n'est plus un bon employeur. Il est grand temps de modifier le cap.

Travailler à bpost, que ce soit comme facteur, agent de tri, guichetier, personnel de nettoyage ou autre, est extrêmement exigeant. Si la CGSP Poste peut comprendre qu'il s'agit là d'une condition de survie dans cet environnement concurrentiel, le fait est, cependant, qu'à bpost, l'équilibre fait défaut.

bpost ne trouve pas du personnel en suffisance en Flandre. Ce qui influe sur la qualité du service rendu par l'entreprise postale et partant ce qui nuit à tout le monde – à commencer par le citoyen. Et pourtant, la qualité devrait être notre atout. Chaque jour, nous perdons des emplois parce que des entreprises privées distribuent à notre place les journaux et les non adressés dans des endroits rentables.

La CGSP-Poste estime que la charge de travail est trop élevée pour le personnel de bpost qui, chaque jour, se dépense sans compter pour apporter aux citoyens la qualité d'un service public qu'ils méritent. Par manque de personnel, nombreux sont les endroits où nous ne sommes plus en mesure de concurrencer le privé sur le plan de la qualité. Lorsque les citoyens s'en plaignent – à juste titre – le management y trouve un motif pour mettre le personnel encore davantage sous pression. C'est ainsi que la pénurie de personnel ou l'imposition d'objectifs irréalistes sont devenus « business as usual ».

Monsieur Van Gerven, ce n'est pas normal. La manière dont bpost traite ses travailleurs intérimaires et de nouveaux collègues n'est pas compréhensible non plus. Ils méritent un meilleur accueil. Ils méritent une meilleure formation. Comment expliquer que tant de personnes quittent l'entreprise aussi rapidement ? Comment expliquer qu'un distributeur quitte bpost pour aller faire le même boulot auprès de la concurrence même pour gagner moins ? Comment expliquer que les plaintes se multiplient à propos des congés, des maladies et de la rémunération ? La réponse est simple : parce que le personnel ne reçoit plus l'encadrement qui convient.

De tout ce qui précède, la CGSP-Poste constate que bpost n'est plus l'employeur renommé que l'on connaissait. Il faut que cela change ! bpost doit comprendre qu'une entreprise ne peut se prévaloir d'une situation financière saine et rentable que si son personnel est motivé. La CGSP-Poste est résolument décidée à s'engager davantage pour faire de bpost l'employeur de référence. De son côté, il faut que bpost ne se donne pas l'ambition de distribuer les plus hauts dividendes.

bpost doit gagner le prix du meilleur employeur !

Jacques Lespagnard
Secrétaire général
CGSP Poste

Jean-Pierre Nyns
Algemeen Secretaris
ACOD Post

Voici la réponse de Mr Van Gerven à la CGSP-ACOD, le 19 mai 2016

Monsieur le Secrétaire général,
Dhr. Algemeen Secretaris,
Cher Jacques, cher Jean-Pierre,

Votre lettre du 4 mai a retenu toute mon attention.

De prime abord, je voudrais souligner combien je partage, ainsi que mon Comité de direction, votre ambition de faire de bpost une entreprise forte, durable, dans laquelle les collaborateurs sont motivés, engagés et travaillent en effet dans de bonnes conditions, en sécurité et correctement rémunérés.

Il est vrai que les défis économiques qui se présentent à nous demandent une réponse énergique et courageuse. Il est tout aussi vrai que les métiers exercés par nos employés sont en pleine mutation. Je suis conscient de la difficulté de vivre les changements. Je n'ignore pas non plus, ni ne conteste, que dans le quotidien de cette grande société, des incidents, limités mais inacceptables, ternissent cette ambition d'être un employeur de référence.

Les enquêtes bpeople et d'autres mesures opérationnelles nous montrent en effet que l'engagement des collaborateurs a cessé de progresser et que les plaintes liées au stress sont en augmentation. Bpost prend ce constat très à cœur. À titre personnel et avec – entre autres – le management de MSO, nous faisons du bien-être des collaborateurs une priorité.

Le programme « people@core » témoigne de notre volonté de placer les collaborateurs au centre des préoccupations et d'augmenter les compétences des managers dans différents domaines. Nous avons en effet constaté que le comportement du responsable immédiat joue un rôle clé dans le bien-être des collaborateurs. À ce titre, je voudrais souligner quelques exemples concrets de projets mis en œuvre.

Le programme TiCI, lancé en 2010, sera poursuivi par l'approche « Continuous Improvement Operational Support » (CIOS) en vue de mettre en place des outils et de travailler structurellement sur l'amélioration continue. Avec le programme « Nouvelle manière de travailler ensemble » (NWOW), nous voulons développer la participation et l'implication par la communication, l'écoute, le respect avec des plans d'action concrets et la facilitation sur le terrain déjà en cours.

Le programme « leading@bpost » doit nous aider à créer une culture managériale qui soutient la performance et le développement des équipes. L'ouverture et la valeur d'exemple en sont aussi des piliers. Enfin, en matière de Prévention, nonobstant les progrès enregistrés ces cinq dernières années, nous voulons continuer à améliorer les conditions physiques de travail et réduire les blessures ainsi que les accidents de travail. Une nouvelle politique de santé sera également mise en place.

Ces projets touchent à notre culture d'entreprise et nécessitent donc un engagement sur le long terme et l'adhésion de tous, y compris les partenaires sociaux.

Forts de cette conviction, j'espère qu'ensemble comme partenaires sociaux, représentants du personnel et management, nous arriverons à dépasser les obstacles, à progresser vers toujours plus de qualité pour nos clients, de sécurité et de bien-être pour nos collaborateurs au sein d'une entreprise pérenne.

Je vous remercie d'avance et vous assure de ma ferme volonté de concrétiser cette ambition.

Bàv,
Koen Van Gerven

Déclaration CP du 2/06/2016

bpost vs Post NL

Depuis vendredi matin, bpost figure à la une des médias. Nous ne connaissons sans doute jamais l'exacte vérité. Mais ce n'est pas nécessaire non plus. Sans doute l'article du Telegraaf du lundi 30 mai s'en rapproche-t-il le plus. Le ton était serein et il coupait les ailes aux allégations selon lesquelles JP Labille aurait fait capoter les négociations.

Une chose est claire, néanmoins : la CGSP n'est pas contre des économies d'échelle. Nous sommes bien conscients qu'il nous faut renforcer notre position sur le marché croissant des petits colis. Ce renforcement ne peut qu'être favorable à l'emploi et au personnel. Et peu importe que ce soit via Post NL, la poste roumaine ou via un tout autre opérateur. Nous ne devons pas être partie prenante à ces négociations.

Ce que je voudrais savoir, en revanche, c'est si un rachat ou quoi que ce soit d'autre se fera au détriment du personnel. Je veux dire par là que, si le gouvernement décide de se départir de son actionnariat majoritaire pour permettre à bpost d'augmenter son capital, je veux être au courant. Cela signifie que bpost pourrait être privatisée d'un jour au lendemain, au vu des options idéologiques du gouvernement actuel. À cela, je dis clairement non. Nous sommes contre la privatisation. Si ce scénario devait se profiler tôt ou tard, j'exigerais d'être à la table des négociations. Pour y recevoir des réponses à nos nombreuses questions et pour obtenir des garanties.

Conditions de travail actuelles

En date du 4 mai, la CGSP/ACOD adressait une lettre ouverte à notre CEO dans laquelle elle affirmait son ambition de permettre au personnel de travailler dans de bonnes conditions de sécurité pour une rémunération correcte. C'est avec une stupéfaction redoublée que nous constatons que bpost n'est plus un bon employeur et qu'il est grand temps de renverser la vapeur.

Que ce soit pour le facteur, l'agent du tri, le guichetier, le personnel de nettoyage ou pour tout autre fonction, travailler à bpost est extrêmement exigeant. Et nous pouvons comprendre qu'il s'agit d'une condition à notre survie dans ce rigoureux monde de la concurrence. Toutefois, la ligne d'équilibre chez bpost n'est pas tendue entre ce que le management exige aujourd'hui du personnel et ce qui dépasse les limites du supportable. Dans certains cas même, les limites de la décence.

bpost ne trouve pas du personnel en suffisance en Flandre. Ce qui influe sur la qualité du service. Et c'est le citoyen mais aussi le personnel qui en paient les pots cassés. La qualité doit être notre atout. Tous les jours, nous perdons des emplois parce que des entreprises privées se substituent

à nous pour la distribution des journaux et des non-adressés dans des régions rentables.

La CGSP-ACOD Poste estime que la charge de travail du personnel est trop lourde. Travailler en sous-effectif ou être affublés d'objectifs irréalistes, c'est devenu « business as usual ». Ce n'est plus acceptable.

Dans notre lettre, nous épingleons aussi le fait qu'il n'est pas normal de voir la manière dont bpost traite ses intérimaires et les nouveaux collègues. Ceux-ci méritent un meilleur accueil. Ils méritent une meilleure formation. Comment expliquer que tant de personnes quittent si rapidement l'entreprise ? Comment se fait-il que les plaintes se multiplient au sujet notamment des congés, des maladies et de la rémunération ? La réponse est simple : parce que le personnel ne bénéficie plus de l'encadrement adéquat.

De tout ce qui précède, la CGSP/ACOD Poste ne peut que conclure que bpost n'est plus un employeur de référence. Il faut que cela change. bpost doit comprendre que, pour être financièrement saine et performante, une entreprise a besoin de personnel motivé. bpost ne doit pas avoir l'ambition de verser les dividendes les plus élevés. bpost doit avoir l'ambition de gagner le prix du meilleur employeur !

Il nous réjouit de voir que, dans sa réponse, le CEO, appuyé en cela par son Comité de Direction, est prêt à relever ce défi. Il ne conteste pas qu'il y ait des incidents dans notre grande entreprise. Mais, pour lui, ces incidents sont limités et acceptables.

Sachez, Madame la Présidente, que les incidents ne sont pas limités. Au contraire. Nous et nos collègues des autres syndicats sommes en mesure de vous fournir des cas concrets à suffisance pour vous prouver le contraire.

Quelques exemples

- Pour 1 région, nous avons posé 21 questions à HR concernant des problèmes à MRS. Des questions concrètes concernant le pointage de services. Des questions dont chaque élément de réponse est essentiel pour tout le monde puisqu'il y va de leur avenir immédiat. Ni le personnel, ni nous n'avons reçu de réponse.
- On ne compte plus les questions concernant la fiche de salaire et l'état des prestations. Depuis lors, vous avez répondu aux 10 questions qui reviennent le plus souvent. J'espère que ce document sera suffisant mais je crains que ce ne soit pas le cas.
- L'application du plan MSO ne se fait pas comme prévu.

Nous avons demandé de la stabilité dans l'organisation et de l'oxygène pour le personnel au travers du titulariat. Certains de vos managers ont tout simplement balayé l'idée d'un revers de la main.

L'application du statut syndical en cas de grève. Suite à la grève du 31.05.16 pour laquelle nous avons introduit un préavis de grève des semaines à l'avance comme le prescrit la réglementation, nous constatons que des MCM font pression sur leur personnel en prétendant qu'il s'agissait d'une manifestation et non d'une grève et que partant, leur absence serait illégale. De deux choses l'une : ou bien la direction n'a pas informé son management ou bien chaque MC y va de sa propre politique. Et dans ce cas, votre management est devenu incontrôlable.

Des programmes tels que People@core, TiCI, la nouvelle manière de travailler, Leading@bpost et notre politique

de prévention et de santé doivent générer une meilleure culture d'entreprise. Que ce soit clair : je les supporte tous autant qu'ils sont. Mais la dure réalité nous enseigne qu'il y a souvent une marge entre ce qui se décide en amont au siège central et ce qu'il advient en aval sur le terrain. La dure réalité nous enseigne aussi que travailler en sous-effectif, des objectifs insoutenables, la fuite du personnel faute de formation ou de formation suffisante, l'attitude vis-à-vis des intérimaires, l'absence de soutien de HR, etc. sont autant d'éléments qui ne sont plus acceptables. Contrairement à ce que prétend notre CEO.

Nous exigeons que cela change, tout de suite !

Préavis de grève

Monsieur Koen VAN GERVEN
CEO

bpost
Centre Monnaie
1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 2 juin 2016.
Réf. 38/2016/JL (à rappeler SVP)

OBJET : préavis de grève

Monsieur le CEO,

La CGSP – ACOD Poste dépose ce jour un préavis de grève prenant cours ce 3 juin 2016 afin de couvrir toute action de mécontentement du personnel.

Je vous prie de croire, Monsieur le CEO, en l'assurance de mes salutations très distinguées.

Les Secrétaires généraux

Jean-Pierre Nyns

Jacques Lespagnard

Action du **13 juin 2016**

CGSP Poste-ACOD Post

OUI, à un renforcement de bpost !

Des négociations secrètes ont été menées pendant des mois entre bpost et Post NL. L'objectif de bpost était de reprendre Post NL. Nous en convenons, bpost doit se renforcer. À condition que la reprise se fasse à l'avantage et non au détriment du personnel, et quel que soit l'opérateur postal.

NON, à la privatisation de bpost!

L'État belge détient actuellement 51,04 % des actions de bpost, ce qui en fait toujours une entreprise publique autonome. Dans le cas d'une reprise ou d'une fusion avec un opérateur postal étranger, le gouvernement vendrait une partie « significative » de ses actions. Dans ce cas, l'entreprise bpost serait privatisée, cela aurait des conséquences pour l'ensemble du personnel.

NON, à une nouvelle dégradation de vos emplois ;

- 47 % du personnel sont nommés! Non à toute nouvelle attaque contre le statut.
- Non à toute nouvelle dégradation des contrats de travail.
- Non au détricotage de l'emploi décent à temps plein.
- Non au recours insidieux à de faux indépendants.

Nous riposterons à chaque attaque contre les acquis des travailleurs et à toutes celles visant à nuire à la qualité d'un service public auquel chaque citoyen a droit. Une privatisation n'engendre plus un traitement égal pour chacun.

Que bpost règle d'abord ses problèmes internes, le manque de personnel, l'accueil et la formation des nouveaux collaborateurs, la charge de travail insoutenable , les fiches de salaire et le relevé des prestations vagues , la tyrannie et l'incompétence des managers, etc.. avant de vouloir envisager toute fusion avec d'autres opérateurs postaux !

C'est le moment d'envoyer un signal clair à bpost.

Oui, montrons les dents !

**Tous en grève
le lundi 13 juin 2016**

E.R. : **J. Lespagnard**
Secrétaire Général

J.-P. Nyns
Secrétaire Général



Secteur Wallon
Ensemble, on est plus forts



Namur, le 8 juin 2016

INFORMATION AU PERSONNEL DU GROUPE TEC

Cher-e-s Camarades,
Cher-e-s Collègues,

Le jeudi 2 juin dernier, Une Sous-commission Paritaire du transport wallon s'est réunie en urgence avec comme seul point à l'ordre du jour : Point de la situation dans le climat social du groupe TEC. Lors de cette réunion, la CSC-SP et la CGSLB ont clairement dénoncé la grève entamée par la CGSP et demandé avec insistance que la direction fasse lever les piquets de grève (sous-entendu par la contrainte).

Suite aux pressions de ces deux organisations syndicales, le Conseil d'Administration de la SRWT s'est réuni en urgence le lendemain. Nous savons de source sûre que la décision de faire lever les piquets de grève par l'envoi d'un huissier de justice muni d'une ordonnance avec condamnation à des astreintes, a été votée par l'ensemble des Administrateurs de la SRWT à l'exception de la seule CGSP qui s'y est opposée. Pour rappel dans ce Conseil d'Administration siège aussi le représentant des travailleurs de la CSC-SP.

Suite à cette décision, ce mardi 7 juin 2016, un huissier de justice c'est présenté au Tec Charleroi et a fait lever tous les piquets sous peine d'astreintes.

Nous dénonçons ce comportement antisyndical qui est nuisible à la défense des travailleurs ! Vous l'aurez compris, aujourd'hui plus que jamais, la CGSP TBM doit défendre les intérêts des travailleurs du groupe TEC avec face à elle d'une part une direction bridée par le pouvoir politique et d'autre part ses deux suppôts que sont la CSC-SP et la CGSLB qui auront uni leur démagogie allant jusqu'à faire envoyer des huissiers de justice dans le but unique de briser le mouvement de la CGSP TBM, dernier bastion des travailleurs du groupe TEC.

Le combat continue mais sera tout autre demain. Une page vient de se tourner dans notre secteur d'activité.

Pour la CGSP TBM, ses affiliés, ses militants et ses délégués : Ensemble on est plus forts !

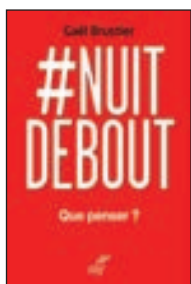
Fraternellement,

Johan LAMBERT
Vice-président wallon



Johan LAMBERT – Vice-président wallon
Rue de l'Armée Grouchy 41 – 5000 NAMUR
081/729.121 – 0475/70.00.90 – johan.lambert@cgsp.be





Nuit Debout

Gaël Brustier décrypte *Nuit Debout*, ce mouvement de contestation né le 31 mars 2016 au soir à Paris, et qui s'étend aujourd'hui à plusieurs villes de France.

Le politologue a passé des nuits à rencontrer, discuter et, parfois, sympathiser avec les militants. Il a assisté, en spectateur attentif, aux assemblées générales et aux débats les plus marquants. Antilibéraux, démocrates, progressistes, de qui les militants de *Nuit Debout* sont-ils les enfants ? Constituent-ils un Podemos à la française ? Fruit d'une enquête minutieuse, ce livre revient sur la genèse, la formation et l'éventuel projet politique de *Nuit Debout*.

Gaël Brustier est un chercheur français en Sciences politiques.

Gaël Brustier, *Nuit Debout. Que Penser ?*, Éd. du Cerf, Paris, mai 2016, 112 p., 9 €.



Le loup dans la bergerie

Comment a-t-on pu placer à la tête de l'Union européenne Jean-Claude Juncker, l'homme qui incarne le cynisme des paradis fiscaux ? L'homme n'est pas sorti du chapeau un beau matin. Il a une histoire et une œuvre politiques. Affable et humaniste en public, il est en coulisse le protecteur de l'opacité et des arrangements occultes. Dr Jekyll et Mr Hyde. Au Luxembourg, l'hyperclasse financière dicte sa loi. La politique est soumise aux lobbies et la souveraineté se monnaie au plus offrant. Telle est sa pratique politique.

Franco-norvégienne, **Eva Joly** a été désignée Européenne de l'année en 2002. Députée européenne depuis 2009, elle a été candidate à l'élection présidentielle d'EELV en 2012.

Eva Joly, *Le loup dans la bergerie*, Éd. des Arènes, Paris, avril 2016, 158 p., 15 €.



Souriez, vous êtes Français !

Son humour, son sourire, sa culture, son ironie parfois, tout cela nous manque. Mais, le temps d'un livre, il nous revient, comme pour délivrer un message, déjà distillé l'été 2014 sur France Inter, dans une série de courtes émissions. Il s'agissait de défendre le modèle français, contesté de toutes parts et voué aux gémonies. Serait-ce un mal que la protection sociale y protège mieux qu'ailleurs ? Ou que les travailleurs français soient contents de pouvoir revenir de congés bronzés, au lieu de courir tout le temps ? Être assisté n'est ni un drame ni une honte, mais une sécurisation bienvenue.

Bernard Maris, journaliste, romancier, économiste, est mort le 7 janvier 2015 dans les attentats contre Charlie Hebdo.

Bernard Maris, *Souriez, vous êtes Français !*, Éd. Grasset, Paris, mai 2016, 144 p., 15 €.



Contre toutes les dominations

Salariés, travailleurs précaires, chômeurs, nous n'avons que trop confié notre avenir et nos aspirations à ceux qui nous exploitent. Aujourd'hui, face à l'ampleur de l'offensive antisociale et sécuritaire, il est urgent de reprendre goût à la lutte, à la grève, de redescendre dans nos rues et de nous réapproprier ces espaces populaires de combat et de solidarité que devraient être les syndicats. À la fois pratique et projet de société, l'anarcho-syndicalisme, bien que né à la fin du XIXe siècle, reste le moyen le plus indiqué, pourvu qu'on s'efforce de le (re)penser en phase avec les réalités actuelles, pour en finir avec toutes les dominations. L'enjeu, pour nous tous et toutes, n'est pas seulement défensif : il s'agit surtout, à terme, de reconquérir le temps de vivre.

Historien de formation, **Guillaume Goutte** (né en 1988) est spécialiste des mouvements libertaires.

Guillaume Goutte, *Pour l'anarcho-syndicalisme : Contre toutes les dominations*, Nada éditions, Paris, mai 2016, 108 p., 8 €.

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités – Dans nos régionales
- 3 / Édito • Un Congrès, une motion, un combat !
- 4 / Dossier • Congrès statutaire de l'IRW-CGSP : l'IRW en ordre de marche !
- 7 / International • CETA : l'urgence de la riposte
- 8 / Élections sociales • Élections sociales 2016 : la FGTB se maintient et progresse dans le non-marchand

Infos POSTE

- 9 / Édito • Lettre ouverte à Mr Koen Van Gerven CEO, le 4 mai 2016
- 11 / Déclaration CP du 2/06/2016 – bpost vs Post NL
- 12 / Préavis de grève
- 13 / Action du 13 juin 2016

Infos TBM

- 14 / Information au personnel du groupe TEC
- 15 / À lire

www.cgspwallonne.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB - Éditeur responsable : Patrick Lebrun - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11